



BACHELOR

RESPONSABLE COMPTABLE ET FINANCIER en apprentissage

Du 8 septembre 2025 au 31 août 2026

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 6 - RNCP 37836 - Code diplôme 26X31306

Date d'enregistrement au RNCP : 01/07/2022 - Echéance de l'enregistrement : 19/07/2026

Diplôme délivré par :

Institut Supérieur d'Informatique et de Management de l'Information (ISIMI)



Le Diplôme

Le Bachelor Responsable Comptable et Financier est un diplôme délivré par l'Institut Supérieur d'Informatique et de Management de l'Information (ISIMI). Ce bachelor forme des professionnels à même de piloter la gestion comptable et financière d'une organisation. Il permet progressivement d'acquérir tous les fondamentaux inhérents à la filière choisie de part des enseignements orientés vers la mise en oeuvre de techniques permettant de conseiller efficacement la direction d'une organisation en matière juridique, comptable, fiscale et financière. Véritable tremplin d'insertion professionnelle, le titulaire du bachelor sera notamment chargé de répondre aux attentes et objectifs de reporting financier fixés par la direction et sera amené à participer à la communication financière de la structure dans laquelle il évolue.

Objectifs de la formation

La formation vise à acquérir les compétences nécessaires au responsable comptable et financier pour réaliser ses quatre grandes activités :

- Mettre en place le contrôle interne au sein du service
- Coordonner la gestion comptable et administrative d'une structure
- Réaliser le contrôle de gestion et stratégie financière
- Manager les collaborateurs comptables et financiers.

Les compétences visées sont :

- Conduire des entretiens
- Schématiser le processus d'enregistrement et de comptabilisation des opérations
- Proposer des actions correctives
- Mettre à jour un système d'information
- Etablir des comptes sociaux
- Respecter et faire respecter les procédures
- Tenir la comptabilité générale des entreprises
- Réaliser des tableaux d'inventaires dans les logiciels et progiciels de gestion
- Mettre à jour la situation patrimoniale de l'entreprise
- Contrôler la cohérence des comptes
- Expliquer les évolutions ou les absences de variations constatées
- Renseigner les différents états
- Répondre aux sollicitations des CAC, experts comptables, banques, administrations sociales et fiscales
- Mettre en oeuvre des outils de suivi budgétaire et financier
- Comparer les réalisations aux prévisions
- Réaliser un diagnostic interne et externe de l'activité et sa rentabilité
- Evaluer le risque d'exploitation
- Reporter les résultats de la filiale au groupe
- Organiser la répartition des tâches entre les collaborateurs
- Réaliser les bilans de compétences de ses collaborateurs
- Evaluer et diagnostiquer le besoin de formation de ses collaborateurs

La formation en apprentissage est d'une durée de 1 an.

42 semaines soit 500 heures de cours - un jour en centre et 4 jours en entreprise sur 36 semaines et 6 semaines de 5 jours de séminaire thématique en centre.

Débouchés professionnels

Les métiers visés : Responsable administratif(ve) et comptable / Responsable administratif(ve) et financier(ère) / Responsable comptable / Accounting manager / Responsable du reporting / Contrôleur(euse) de gestion / Comptable général(e) / Comptable unique / Collaborateur(trice) comptable / Chef(fe) de mission comptable / Auditeur(trice) assistant(e) / Auditeur(trice) financier(ière) / Conseiller(ière) financier(ière).

Poursuite d'études

Le Bachelor Responsable Comptable et Financier constitue également une étape dans un processus d'orientation vers différents Masters (Conseil, Audit et Contrôle ; Finance ; Gestion de Patrimoine, Management immobilier...).

Pré-requis

Publics :

- Etudiant en formation initiale
- Jeune de moins de 30 ans en contrat d'apprentissage
- Salarié en activité ou en reconversion.

Cette formation est destinée à toute personne titulaire d'un BAC + 2 dans le domaine de la comptabilité, la gestion ou la finance (BTS Comptabilité et Gestion, BTS Analyse Conduite et Stratégie de l'Entreprise, BUT GEA option GCFF, GEMA ou GPRH) ou ayant validé une 2^{ème} et/ou 3^{ème} année de DCG.

Qualités requises : aptitude à communiquer et à travailler en équipe, rigueur et méthodologie, adaptabilité et organisation.

Modalités de la formation et moyens mobilisés

Cette formation préparée en apprentissage, de septembre à fin août, est fondée sur une alternance entre périodes en centre de formation et périodes en entreprise ou cabinet comptable, sur la base moyenne d'une journée en centre de formation et quatre jours en milieu professionnel auxquels s'ajouteront 6 séminaires d'une semaine en centre de formation. Les moyens mobilisés sont consultables dans notre fiche détaillée sur notre site internet.

Un suivi individualisé en centre de formation et en entreprise est effectué tout au long de la formation.

Possibilité de télécharger le planning de la formation sur le site internet www.lhf53.eu ou sur demande par mail : campus@lhf53.eu

Durée de la formation

Modalités d'accès et délai

Retrait du dossier de candidature d'avril à mi-juillet sur le site www.lhf53.eu ou par mail à l'adresse suivante : campus@lhf53.eu
Après réception de votre dossier de candidature, vous serez convoqué(e) à un entretien avec le responsable de la filière. Cet entretien a pour objectif d'apprécier l'adéquation du profil du candidat à la formation et au métier envisagé ainsi que sa motivation.

Réponse écrite sous une dizaine de jours après la fin de la procédure de recrutement.

Le candidat doit se mettre très tôt à la recherche d'un cabinet d'expertise comptable ou d'une entreprise. Il sera soutenu dans cette démarche par M. Hubert (claudes.hubert@lhf53.eu).

L'inscription deviendra définitive qu'après le retour de la confirmation d'inscription et du relevé de notes du BTS ou DCG ou BUT.

Contact et informations :

Mail : jade.beauciel@lhf53.eu ou christine.galli@cfa-ec53.fr
Par téléphone : 02.43.59.70.44

Personnes en situation de handicap

Les locaux de l'UFA Haute-Follis du CFA EC 53 ainsi que les formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute question, veuillez contacter la référente handicap du CFA :

carole.houzelle@lhf53.eu

Financement de la formation

Coût de formation

Gratuit pour les apprentis.

Les frais de formation en apprentissage sont pris en charge par l'Opérateur de Compétences (OPCO) dont dépend l'employeur sur la base des coûts publiés par France Compétences et les branches professionnelles :

Coût moyen : 7040 €

Restauration

Selon consommation

Maison des apprentis

Location à la semaine et sur réservation :

- au 02.43.26.17.28

- ou par mail : gael.perrot@lhf53.eu

Coûts : 55€ la semaine

Dispositifs de l'apprentissage

Dispositif général : Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier, mis en oeuvre par un employeur qui prévoit une formation sur le temps du travail. Il permet au bénéficiaire d'acquérir une qualification reconnue. Ce dispositif est ouvert aux jeunes de moins de 30 ans à la signature du contrat.

Intérêt de l'apprentissage : pour l'apprenti, une formation gratuite et une insertion professionnelle garantie, tout en étant rémunéré, pour l'employeur, un coût salarial réduit, une prise en charge des frais de formation par l'OPCO, l'opportunité de participer à la formation de son personnel, un emploi partiellement hors seuils sociaux et fiscaux, un crédit d'impôt.

Rémunération des apprentis :

Rémunération	21 à 25 ans
L2	61 % du SMIC

Modalités pédagogiques et parcours de formation

La formation comprend 500 heures de cours en présentiel dont 210 heures de séminaire thématique.

Le programme s'articule autour de **4 blocs de compétences** :

BLOC 1 - COORDONNER ET METTRE EN OEUVRE LE DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE Séminaire Systèmes d'information - Séminaire Audit Interne - Numeric Box (Excel)	100 H
BLOC 2 - GÉRER LES OBLIGATIONS COMPTABLES ET ADMINISTRATIVES Comptabilité approfondie - Mission d'expertise comptable et de certification des comptes - Séminaire Gestion sociale - Séminaire Fiscalité des Entreprises - Introduction à la consolidation	140 H
BLOC 3 - METTRE EN OEUVRE LE CONTRÔLE DE GESTION ET SUIVRE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE ET EXTRA-FINANCIÈRE Gestion budgétaire - Calculs de coûts - Séminaire Diagnostic financier - Séminaire Investissement et Financement - Gestion et amélioration de la performance	130 H
BLOC 4 - CONDUIRE UNE MISSION, GÉRER LES ACTIVITÉS ET COORDONNER UNE ÉQUIPE Séminaire Environnement et communication professionnels - Valorisation du parcours en cabinet et rapport d'activité - Anglais des Affaires - Droit des Sociétés - Séminaire Management des Organisations	130 H

Modalités d'évaluation et validation du bachelor

La validation du titre prévoit le passage d'épreuves certifiantes, selon les modalités d'évaluation inscrites au référentiel.

L'obtention de la certification est conditionnée à la validation de l'ensemble des blocs de compétences.

En cas de validation partielle, l'obtention de chaque bloc de compétences fait l'objet de la délivrance d'une attestation de compétences.

Le certificateur assure l'organisation du jury et la délivrance de la certification. Le jury de certification est composé au minimum d'un président du jury et de 4 professionnels externes dont 2 employés et 2 employeurs.

Inscription à la certification par le CFA EC 53.

Diplôme délivré par ISIMI, SKOLAE : Responsable Comptable et Financier.

Nos indicateurs de Qualité et de Performance



Nos indicateurs de qualité et de performance sont consultables en ligne sur notre site internet, rubrique UFA :

www.lhf53.eu



UFA - HAUTE-FOLLIS du CFA EC 53

Campus EC 53 - 25 rue du Mans - 53000 LAVAL - 02.43.26.17.18 - campus@lhf53.eu - www.lhf53.eu